**CHAPITRE 2 : LA TYPOLOGIE TEXTUELLE**

**1 Texte ou discours ?**

« Le texte est un tout, et non un simple assemblage de propositions indépendantes et analysables comme telles que l’on aurait mises bout à bout.

En fait, le sens d’un texte se détermine par ses composants mais ne s’y ramène pas : chaque phrase du texte renvoie à ce dernier comme à son sens profond. » (Meyer 1986 :252)

Il est clair que cette relation du tout et des parties attire notre attention sur la cohérence interne du texte ou ce qu’on appelle relation entre les phrases et enchainement des idées.

Le texte ne doit pas être conçu seulement comme une succession des phrases mais plutôt comme une structure cohérente et cohésive qui progresse vers une fin communicative déterminée par la séquence dominante en relation avec son profond sens.

**2. La cohérence**: cette notion implique l’organisation logique de la pensée autour d’une intention globale. Rendant compte de l’organisation conceptuelle du texte, la cohérence se rapporte au niveau sémantique du discours. Elle est caractérisée par :

 L’unité thématique : le texte jugé cohérent est un macro-acte de communication donnant

lieu à l’expression d’une intention informative ;

La non contradiction : le texte jugé cohérent est un texte qui n’introduit aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé antérieurement. On ne peut en même temps affirmer une chose et son contraire.

La relation : le texte jugé cohérent est un texte mettant en relation, de manière explicite ou implicite, les faits du monde qu’il représente (en termes de cause, de conséquence, de condition, d’addition, d’opposition, etc.) Elle est assurée par l’emploi des différents connecteurs.

**3. La cohésion** : désigne l’ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra et interphrastiques dans le texte. Elle se rapporte au niveau morphosyntaxique et est régie par trois types de phénomènes : référentiation, ellipse et connexité.

La référentiation : est l’opération par laquelle le signe linguistique renvoie à un objet du monde extérieur. On peut retenir deux dispositifs de référentiation : la référence anaphorique et la référence déictique.

La référence anaphorique : renvoie à une réalité présente dans le discours ou ayant un caractère générique. Tandis que la référence déictique renvoie à une réalité dont le référent ne peut être établi que par rapport à la situation d’énonciation.

L’ellipse : se caractérise par l’économie d’information dans l’énoncé. Exemple : lorsqu’un locuteur dit à un autre « j’ai raison, n’est- ce pas ? », il faut croire qu’ils ont suffisamment d’éléments en communs qui rendent possible l’enchainement sur des informations en mémoire discursive.

La connexité : se réalise par le biais des conjonctions, des pronoms et autres types de connecteurs établissant la continuité sémantique et pragmatique entre énoncés.

**3. La progression thématique**: se caractérise par l’articulation d’informations anciennes (thème) et nouvelles (propos) dans le texte. Dans tout énoncé, il y a deux constituants informationnels : le thème et le propos. Le thème est ce dont on parle, tandis que le propos est ce qu’on dit de ce dont on parle.

Le thème est aussi défini comme une trace d’information ancienne (déjà connue) dans l’énoncé comparativement au propos qui est une information nouvelle.

Il existe plusieurs types de progressions thématiques dont la progression à thème constant, la progression linéaire, la progression à thème divisé, la progression à distance, la progression pragmatique.

**Progression à thème constant** : dans ce type de progression, le thème ne change pas en passant d’un énoncé à une autre. Exemple : L’automobiliste n’a pas ralenti à ce carrefour dangereux. Il a eu un accident.

**Progression linéaire** : dans ce type de progression, le propos devient thème à son tour en passant d’un énoncé à une autre. Exemple : Les enfants jouent dans la cour. Le jeu semble amusant.

**Progression à thème éclaté (dérivé, divisé)** : dans ce type de progression, le thème est divisé en sous-catégories qui deviennent thèmes à leur tour en passant d’un énoncé à un autre. Exemple : Le carnaval, cette année, aura une allure exotique : Les masques seront importés du Congo.

**Progression globale** : elle caractérise le fait de thématiser tout un énoncé. Ex : Jean est rentré hier à 4 heures. C’était prévisible. Dans cet exemple, Jean est en position de thème dans la phrase 1. C’ comme thème de la 2ème phrase, ne reprend pas seulement le thème Jean, ni le propos ; il reprend tout l’énoncé « Jean est rentré hier à 4 heures ».

**La progression à distance** : elle rend compte de la réactivation d’un thème perdu de vue dans le déploiement du texte. Ex : La démocratie est une école de courage. Dans cette école, il n’y a pas d’élèves et pas de maitres. Chacun est à l’écoute de l’autre. Mais la démocratie ressemble aussi à une porte ouverte sur l’anarchie.

**La progression énonciative** : elle concerne les cas où l’enchainement se fait de manière implicite. Il s’agit d’enchainement sur une information en mémoire discursive.

Ex : Toi, tu es un brillant étudiant. Mais Paul, hm !

Pour analyser un texte, il ne faut pas se limiter à l’analyse phrastique, il faut tenir compte du cotexte (tous les liens à l’intérieur du texte), contexte (tous les à l’extérieur du texte : circonstances de production et de réception du texte « biographie de l’auteur, la société d’émergence avec toutes ses spécificités ») et de son genre. Autrement dit, il faut le concevoir comme un discours (texte + contexte = discours)